



LA MOBILITÉ EST EN NOUS

Paris, le 28 octobre 2011

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

66^{ème} congrès de la FNTR : « Mettons nous enfin à l'heure de Bruxelles ! »

Les 26 et 27 octobre s'est tenu au CNIT de la Défense le 66^{ème} Congrès de la FNTR. Plus de 1200 personnes sont venues assister à l'assemblée plénière du jeudi 27 clôturée par Thierry Mariani, Ministre des Transports.

Dans son discours, Jean-Christophe Pic, Président de la FNTR, a souligné les échéances rapprochées et concomitantes du secteur : outre la rigueur annoncée pour 2012, la mise en œuvre de la taxe poids lourds à la mi-2013, la libéralisation totale du cabotage en 2014, après l'ouverture du cabotage à la Roumanie et à la Bulgarie au 1^{er} janvier 2012.

Le Président de la FNTR a fait part de la mobilisation des chefs d'entreprise de transport routier pour faire face à ce profond déficit de compétitivité, posé à l'ensemble de l'économie française en général, et au transport routier en particulier. Il a souhaité que la FNTR puisse apporter sa contribution au redressement économique de la France en présentant son projet pour réduire les déficits de compétitivité des entreprises de transport routier.

Dans son projet, la FNTR propose que la France s'inscrive pleinement dans la réglementation européenne existante. Elle propose également que soit mis en œuvre un transfert des charges pesant sur le coût du travail vers un autre vecteur (TVA et/ou fiscalité spécifique). Seule cette double approche – mise à l'heure européenne des conditions de travail et transfert de charges – permettra de réduire les déficits de compétitivité des entreprises françaises dans un marché européen du transport routier libéralisé.

La FNTR a de nouveau alerté sur le choc qu'allait constituer pour les entreprises françaises l'instauration de la taxe poids lourds. C'est pourquoi elle réclame que le mécanisme de répercussion sur le bénéficiaire de la circulation de la marchandise joue pleinement, efficacement et simplement. La FNTR réclame enfin que soit posées de façon conjointe la question de la libéralisation du cabotage et celle de l'harmonisation des conditions de concurrence.

Dans son discours, Jean-Christophe Pic, Président de la FNTR, a déclaré : « Ne rien faire, reviendrait à laisser le seul marché décider. A un marché européen libéralisé, à un niveau tarifaire européen, à des conditions de concurrence européennes doivent correspondre des coûts européens et non plus des coûts franco-français. C'est à ce prix qu'on préservera nos entreprises et nos emplois ».

« Mettons-nous à l'heure de Bruxelles pour les conditions de travail et de concurrence. Pour ne pas avoir plus tard à nous mettre à l'heure de Bucarest. Pour mieux préserver l'emploi, la rémunération et la protection sociale de nos salariés » **a-t-il ajouté.**

A propos de la FNTR :

La FNTR est l'organisation leader du transport routier de marchandises. Elle rassemble, avec 12 500 entreprises, les 2/3 des entreprises de transport adhérentes à une organisation professionnelle. Elle accueille des entreprises de toutes tailles (groupes, PME, TPE) et de toutes spécialités, aux activités diversifiées.

Contacts Presse :

FNTR / Nicolas Paulissen

01 44 29 04 10

nicolas.paulissen@fntr.fr

Été en Hiver / Morgane Gens

01 40 70 93 17 – 06 88 63 34 30

morgane.gens@eteenhiver.com